

## REGLEMENT INTERIEUR

### **Préambule :**

L'association URFU a été créée en 2020 à l'initiative de médecins généralistes qui ont fait le constat que la pratique de la médecine générale peut être éloignée de la définition de la santé telle que définie par l'OMS dans sa constitution de 1946, « un état de bien-être physique, mental et social, et ne consiste pas seulement en une absence de maladie ou d'infirmité ». En effet, la pratique conventionnelle de ville a tendance à s'ancrer dans le curatif au détriment du préventif.

Ainsi, depuis 2023, l'association URFU, porte un projet d'innovation sociale en santé : dans la même enceinte qu'un cabinet médical, des espaces pour « bien manger » (café associatif), « bien bouger » et « bien vivre ». Un lieu de vie, d'échange, de rencontre et de bien-être pour permettre de répondre également aux enjeux de « bien-être physique, mental et social ».

Situé à Anglet, ce lieu de plus 300m<sup>2</sup>, appelé La Générale porté et animé par l'association URFU, réunie aux côtés des salles de consultation médicales et paramédicales : un café et des salles polyvalentes dans lesquelles sont proposées de manière hebdomadaire des activités sportives, artistiques et de bien-être (méditation, sophrologie...). Ainsi, l'association propose chaque mois via ce lieu de vie un programme d'animations et de conférences gratuites de promotion de la santé animé par des professionnels de santé, (exemple : semaine de la santé mentale, semaine autour de la santé sexuelle, semaine de la parentalité, etc.).

Les enjeux sont les suivants : donner les moyens aux professionnels de santé de s'ouvrir aux autres déterminants de santé via un lieu commun ; donner les moyens aux patients et aux visiteurs de prendre en compte de façon globale sa santé ; et mesurer l'impact en santé des actions mises en œuvre.

### **Objet du règlement :**

Ce règlement intérieur a pour but de rappeler la mission sociale de l'association URFU et d'organiser son bon fonctionnement.

Conformément à ce qui a été édicté, son fonctionnement doit être ouvert à tout acteur le souhaitant et respectant les conditions décrites ci-après.

Ce règlement fixe donc les règles d'entrée dans les différents cercles/instances, les droits et devoirs, l'éthique et les recours possibles.

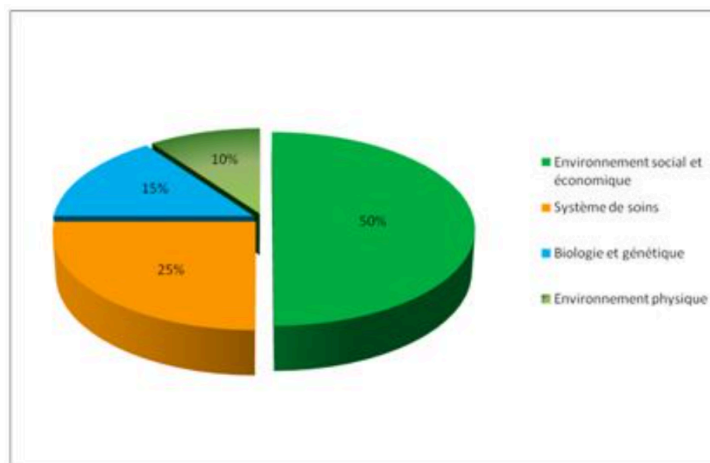
## 1. Mission sociale de l'association :

L'association URFU s'est créée à partir des constats suivants :

### 1.1. Les constats :

#### 1.1.1. Les déterminants de santé

Pour améliorer la santé de la population, nous avons généralement tendance à penser qu'il faut privilégier les actions sur le système de soins. Or, les recherches démontrent que le système de soin n'impacte qu'à 25% la santé d'une population. D'autres facteurs participent grandement à la santé comme l'environnement social et économique des individus, la biologie et la génétique et l'environnement physique, tel que le montre le graphique ci-après <sup>1</sup> :



Source : Canadian Institute for Advanced Research

Figure 1 : Impact estimé des déterminants de santé sur l'état de santé et de bien-être de la population

L'OMS définit d'ailleurs la santé comme « **un état de bien-être physique, mental et social, et ne consiste pas seulement en une absence de maladie ou d'infirmité** ».

Le système de santé français tente, depuis plusieurs années, de s'inscrire dans cette définition en favorisant les prises en charges globales.

Ainsi, la loi de modernisation de notre système de santé du 26 janvier 2016, a initié cette démarche en se donnant pour objectif de faire de la prévention le socle de notre système de santé. Elle a ainsi permis la mise en place de mesures préventives et globales de grande ampleur.<sup>2</sup>

L'Agence Régionale de Santé (ARS) a retranscrit cette loi à travers son projet régional de santé 2018-2028, en se donnant pour ambition d'amplifier la promotion de la dimension globale de la santé (environnement, alimentation, éducation, culture, aménagement du territoire, travail, logement, etc...) : « Combiné au développement des maladies chroniques, le vieillissement général de la population nécessite d'adapter les réponses aux besoins, dans le sens d'une prise en charge globale, continue et lisible pour le citoyen et pour les professionnels »<sup>3</sup>.

#### 1.1.2. Une nouvelle génération de médecins

Cette ambition de prise en compte globale de la santé se ressent depuis quelques années dans la pratique des médecins généralistes, notamment avec la création depuis 2007 des Maisons de santé pluriprofessionnelles

<sup>1</sup> [Déterminants de la santé | Exercer la responsabilité populationnelle | INSPQ](#)

<sup>2</sup> Dossier de Presse sur la loi de modernisation de notre système de santé – 28 janvier 2016 - Ministère des Affaires sociales, de la Santé et des Droits des femmes

<sup>3</sup> Cadre d'orientation stratégique du Projet Régional de Santé Nouvelle Aquitaine 2018-2028

(MSP). Ce mode d'exercice professionnel collectif et coordonné a été développé pour répondre au besoin de "Travailler ensemble" et aux problématiques de santé actuelles : prise en charge des maladies chroniques, vieillissement de la population... Ces MSP regroupent des équipes de professionnels de santé de soins primaires d'une même zone géographique autour d'un projet de santé commun, témoignant d'un exercice coordonné et pluriprofessionnel autour d'une patientèle commune. Ces équipes sont composées

- de professions médicales : médecins (généraliste et spécialistes), chirurgiens-dentistes, sages-femmes,
- des auxiliaires médicaux : infirmiers, masseurs-kinésithérapeutes, pédicures-podologues, ergothérapeutes, psychomotriciens, orthophonistes, orthoptistes, manipulateurs d'électroradiologie, audioprothésistes, opticiens lunetier, prothésistes et orthésistes pour l'appareillage de personnes handicapées, diététiciens...
- des pharmaciens,
- des biologistes<sup>4</sup>.

Ce mode d'exercice est particulièrement plébiscité par la jeune génération de médecins qui ne souhaitent plus travailler seuls. En effet, 72% des internes en médecine se projettent dans l'exercice groupé pluriprofessionnels.<sup>5</sup> Or actuellement, étant donné que 44% des médecins généralistes ont plus de 50 ans, ce mode de fonctionnement devrait évoluer fortement ces prochaines années avec cette nouvelle génération.

Ce mode de fonctionnement bien que plus global, reste focalisé sur le soin en ne regroupant que des acteurs de la santé de soins dit primaires ou secondaires. Il ne prend pas en compte l'ensemble des déterminants de santé, notamment l'environnement social.

### 1.1.3. Une population demandeuse

Le citoyen a, quant à lui, eu ces dernières années, une prise de conscience indéniable des enjeux de prévention et promotion de la dimension globale la santé au regard des nombreuses initiatives et modifications des habitudes : développement d'une agriculture biologique et raisonnée, développement des pistes cyclables sur le territoire, augmentation du nombre de personnes pratiquants du sport...

Mais force est de constater que les offres sont multiples, dispersées et parfois confuses. Le citoyen n'est généralement pas accompagné dans cette démarche et doit se repérer, seul, dans les diverses propositions à sa disposition.

Pour exemples :

- Le rapport de la concertation « Grand âge et autonomie » : « *le résultat de ce foisonnement est qu'une personne âgée peut se retrouver à la croisée de multiples sollicitations d'actions de prévention sans qu'elle puisse réellement en évaluer la pertinence au regard de sa situation. Mais elle peut tout aussi bien ne pas être du tout sollicitée malgré la pluralité d'offres.* »<sup>6</sup>.
- Le rapport de la commission des 1000 premiers jours : « *les parents peuvent faire part de la difficulté à se repérer dans les diverses propositions et se perdre parfois dans les messages contradictoires* ».<sup>7</sup>

---

<sup>4</sup> [La Maison de santé pluriprofessionnelle \(MSP\) : une équipe aux compétences multiples pour "travailler ensemble" | APMSL](#)

<sup>5</sup> [Dupont Charline. Thèse d'exercice médecine \(UPJV\).pdf](#)

<sup>6</sup> Rapport de la concertation « Grand âge et autonomie » – Mars 2019 – Ministère des Solidarités et de la Santé

<sup>7</sup> Rapport de la commission des 1000 premiers jours – Septembre 2020 – Ministère des Solidarités et de la Santé

## 1.2. L'impact social recherché

La vocation du projet est de permettre aux citoyens d'agir en préventif sur leur santé. La création d'un lieu carrefour de rencontre d'acteurs de différents horizons n'est que le moyen pour y arriver. La finalité de cette démarche collective est avant tout de transformer chaque individu passant dans ce tiers-lieu :

- Les résidents du lieu (les professionnels) pour qu'ils deviennent acteur dans une démarche de soin globale de leur patient.
- Les usagers du lieu pour qu'ils deviennent, à travers leur fréquentation, acteur de leur santé dans sa globalité.

### 1.2.1. Transformation des résidents

Si ce lieu a pour objectif d'offrir un cadre de travail chaleureux aux différents professionnels de la santé, il porte avant tout pour ambition de transformer leurs pratiques professionnelles en leur permettant, via un local partagé, de s'ouvrir à d'autres déterminants de santé (notamment le bien-être physique, mental et social de leur patient).

Le tableau ci-après présente pour les usagers, sur les trois premières années d'exploitation du lieu, le résultat attendu, les ressources mises en place pour atteindre ce résultat et les indicateurs qui permettront de s'assurer de l'atteinte du résultat :

|   |  | <b>Résidents</b>   |
|---|--|--|
| Qui ?   |  | L'ensemble du personnel travaillant en permanence dans le lieu :<br>médecins, professionnels de sport  |
| L'impact recherché                            |  | <b>Devenir accompagnateur de la démarche de soin du citoyen</b>  |
| Court<br>terme<br>(1 <sup>ère</sup><br>année) | Résultat attendu                           | « Résidents utilisateurs » : changer les conditions de travail pour initier un changement de mentalité   |
|   | Ressource mise en place                    | <p><b>Enjeu n°1 : Supprimer les barrières entre les professionnels de santé et acteurs de la santé</b></p> <p>1. Mise en commun de services : administratif du lieu</p> <p><b>Enjeu n°2 : Supprimer les barrières entre les acteurs de la santé et les citoyens</b></p> <p>2. Cafeteria commune, possibilité d'activité commune (sport, exposition, ...)</p> |
|   | Mesure de l'impact social :<br>indicateurs | Fréquentation des lieux communs.   |
| Moyen<br>terme<br>(2 <sup>ème</sup><br>année) | Résultat attendu                           | « Résidents acteurs du collectif » : avoir des propositions de projet émanant des résidents  |
|   | Ressource mise en place                    | <p><b>Enjeu n°3 : Mise en place de projets internes</b></p> <p>3. Intégrer les différents acteurs de la santé dans les projets du lieu via une intégration dans la gouvernance (création d'un collège « acteurs de la santé »)</p> <p>4. Accompagnement des acteurs de santé dans des projets de promotion de la santé via le rôle de l'animateur.</p>       |
|   | Indicateurs                                | Nombre de projets mis en place dans l'année.   |
| Long<br>terme<br>(3 <sup>ème</sup><br>année)  | Résultat attendu                           | « Résidents acteurs de la promotion de la santé » : création de partenariat avec les acteurs de la promotion de santé (externe)  |
|   | Ressource mise en place                    | <p><b>Enjeu n°4 : Chaque résident est un acteur de la promotion de la santé</b></p> <p>1. Accompagnement des acteurs de santé dans des projets de promotion de la santé en partenariat avec l'extérieur via le rôle de l'animateur.</p>  |
|   | Indicateurs                                | Nombre de projets mis en place dans l'année.   |

### 1.2.2. Transformation des usagers

Se côtoient dans le lieu, 2 types d'usagers :

- ceux qui viennent voir leur médecin,
- ceux qui viennent dans le lieu pour les autres activités proposées que la médecine (exemple : café, activité sportive).

Quel que soit le persona, l'impact social recherché est le même pour ces 2 types d'usagers : les faire devenir acteur de leur santé dans sa globalité.

Le tableau ci-dessous présente pour les usagers, sur les trois premières années d'exploitation du lieu, le résultat attendu, les ressources mises en place pour atteindre ce résultat et les indicateurs qui permettront de s'assurer de l'atteinte du résultat :

|                                      |   | <b>Usagers</b>  |
|--------------------------------------|---|---|
| Qui ?                                |   | Les patients, les adhérents du café, les sportifs   |
| L'impact recherché                   |   | <b>Devenir acteur de sa santé</b>   |
| Court terme (1 <sup>ère</sup> année) | Résultat attendu                        | « Usager utilisateur » : Initier la démarche de promotion de santé  |
|                                      | Ressource mise en place                 | <b>Enjeu n°2 : Questionner le citoyen dans ses habitudes de vie</b> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Offrir une alternative alléchante. Exemple : une vraie carte non alcoolisée.</li> <li>2. Des expositions, des conférences</li> <li>3. Proposition de nombreuses activités (sport, conférences, ...)</li> </ol>  |
|                                      | Mesure de l'impact social : indicateurs | Fréquentation du lieu. Qui ?<br>Fréquentation des animations.   |
| Moyen terme (2 <sup>ème</sup> année) | Résultat attendu                        | « Usager acteur » : il transforme certaines pratiques de son quotidien  |
|                                      | Ressource mise en place                 | <b>Enjeu n°1 : Faciliter les démarches de mise en action</b> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Faciliter l'accès au sport avec la mise en relation des associations sportives</li> <li>2. Centraliser les actions des différents partenaires de la santé (exemple : sur le site interne et dans le lieu, recenser les différents « rendez-vous de la forme »).</li> <li>3. Aller-vers les citoyens via le lieu de fréquentation : exemple : proposer des frottis, des tests de dépistage, consultations de dentiste, dermato, etc...</li> <li>4. Mettre à disposition des offres facilitantes : exemple AMAP</li> </ol> |
|                                      | Indicateurs                             | Nombre d'usagers qui a initié une mise en action.   |
| Long terme (3 <sup>ème</sup> année)  | Résultat attendu                        | « Usager – ambassadeur » : il propose des projets   |
|                                      | Ressource mise en place                 | <b>Enjeu n°3 : Appropriation du lieu par les usagers</b> <ol style="list-style-type: none"> <li>5. Mise à disposition d'espaces non occupés pour permettre une appropriation de lieu.</li> <li>6. Intégrer des usagers « ambassadeur » dans les projets du lieu via une intégration dans la gouvernance de l'association (création d'un collège « usagers »)</li> </ol>   |
|                                      | Indicateurs                             | Est-ce que les usagers sponsorisent le lieu auprès de leur 1 <sup>er</sup> cercle ?   |

### 1.3. Le parcours des usagers

Le parcours usager a dans ce projet un rôle majeur pour permettre le décloisonnement et la rencontre entre les différents déterminants de santé.

L'utilisateur peut ainsi, accéder dans le lieu via deux entrées :

- Entrée n°1 : via les cabinets médicaux,
- Entrée n°2 : via le lieu de fréquentation.

### 1.3.1. Parcours n°1 : entrée via les cabinets médicaux

L'utilisateur entre dans le lieu en tant que patient pour des problématiques de soin. En amont de la consultation, le patient a la possibilité de profiter de ce temps d'attente pour découvrir les activités proposées au sein du lieu et ainsi initier un questionnement sur son état de bien-être.

Durant la consultation, les professionnels de santé accompagneront ce questionnement et pourront orienter au mieux le patient vers une activité ou une autre.

Le lieu propose une panoplie d'activités pouvant répondre aux différents enjeux de bien-être. Regrouper les activités de soin et de bien-être dans le même lieu limitera les « abandons » à la sortie du cabinet.

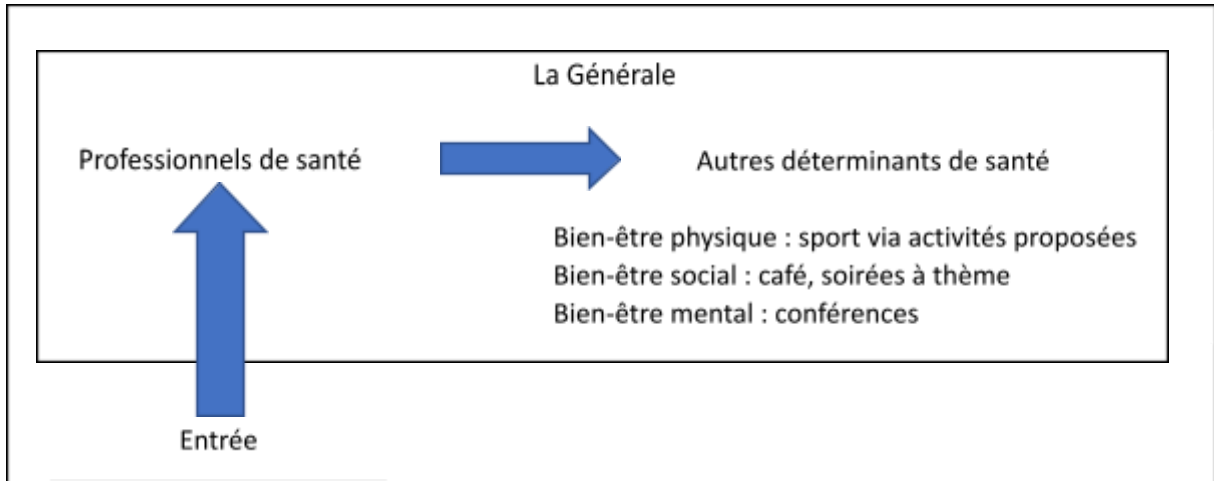


Figure 2 : Parcours usager n°1

### 1.3.2. Parcours n°2 : entrée via le lieu de fréquentation

L'utilisateur entre dans le lieu par les activités proposées : café, activités sportives, soirées à thème.

Le lieu, par sa conception et ses affichages doit permettre à l'utilisateur de se questionner. Intégrer des professionnels de santé dans l'association permet de décloisonner les relations patients et médecins et peut-être permettre à certains qui ont délaissé leur suivi médical de reprendre confiance dans une relation patient/médecin.

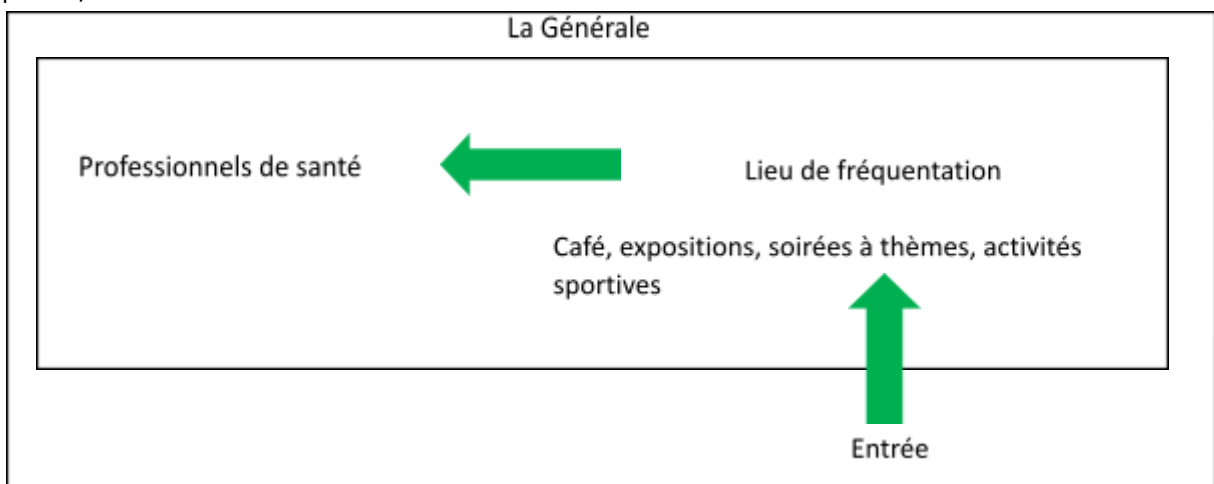
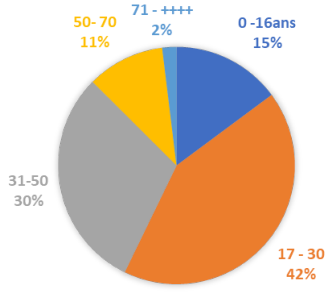


Figure 3 : Parcours usager n°2

## 2. Feuille de route 2024-2026

Le bilan sur les usagers de La Générale sur l'année d'amorçage (2023) montre :

| <p>Côté « pôle de santé » de la Générale :<br/>Une patientèle jeune. La population de +75ans est très peu représentée.</p> <p><b>RÉPARTITION AGE DES PATIENTS</b></p>  <table border="1"><thead><tr><th>Tranche d'âge</th><th>Pourcentage</th></tr></thead><tbody><tr><td>17 - 30</td><td>42%</td></tr><tr><td>31 - 50</td><td>30%</td></tr><tr><td>50 - 70</td><td>11%</td></tr><tr><td>0 - 16ans</td><td>15%</td></tr><tr><td>71 - +++++</td><td>2%</td></tr></tbody></table> <p>Les patients sont par contre confrontés aux problématiques des personnes âgées à travers leurs parents en tant qu'aidants.<br/>Via les événements proposés, nous avons quelques patients atteints de Parkinson.</p> <p>Les médecins remontent une vraie problématique des patients sur la santé mentale (non pathologique)</p> | Tranche d'âge | Pourcentage | 17 - 30 | 42% | 31 - 50 | 30% | 50 - 70 | 11% | 0 - 16ans | 15% | 71 - +++++ | 2% | <p>Côté lieu de vie de la Générale :</p> <p>La clientèle âgée est présente principalement via les associations de patients qui utilisent le lieu :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>● Association les Battements d'Elles</li><li>● Association Corps et Mouvement</li></ul> <p>Des bénévoles au café comprenant une part de retraités qui souffrent d'isolement.</p> <p>Activités proposées ciblées personnes âgées :<br/>APA, danse, tricot</p> <p>Conférences qui ont eu du succès :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>● Conférence sur la mort et la fin de vie,</li><li>● Conférence sur le cancer</li></ul> <p>Conférence qui n'ont pas eu de succès : santé sexuelle et vieillesse.</p> |
|--|---------------|-------------|---------|-----|---------|-----|---------|-----|-----------|-----|------------|----|--|
| Tranche d'âge  | Pourcentage   |             |         |     |         |     |         |     |           |     |            |    |  |
| 17 - 30  | 42%           |             |         |     |         |     |         |     |           |     |            |    |  |
| 31 - 50  | 30%           |             |         |     |         |     |         |     |           |     |            |    |  |
| 50 - 70  | 11%           |             |         |     |         |     |         |     |           |     |            |    |  |
| 0 - 16ans  | 15%           |             |         |     |         |     |         |     |           |     |            |    |  |
| 71 - +++++   | 2%            |             |         |     |         |     |         |     |           |     |            |    |  |

Au vu de ce diagnostic, des retours des professionnels de La Générale et des rencontres faites, voici les orientations de thématiques pour les années 2025 – 2026 :

- Santé mentale
- Alimentation
- Parcours de vie : fin de vie, deuil, mort, ...
- Les aidants
- L'environnement

D'autres projets pourront être menés en fonction des rencontres et des opportunités présentées.

### 3. Notre fonctionnement :

#### 3.1. Les différents collèges au sein de l'association :

Personne ne peut cumuler de vote.

##### a. Les adhérents non actifs :

Qui sont-ils : les adhérents à l'association qui ne font pas partis d'un pôle de travail. Ils ont généralement pris leur adhésion pour accéder à un évènement organisé par l'association.

Le prix de l'adhésion est de **minimum 12 euros** dégressif dans l'année avec un minimum de 6 euros. Ils sont invités à l'assemblée générale mais n'ont pas le droit de vote.

##### b. Les bénévoles :

Est considéré bénévole, un adhérent ayant participé dans l'année en tant que bénévole à au 5 évènements dans l'année.

Le prix de l'adhésion est de **minimum 12 euros** dégressif dans l'année avec un minimum de 6 euros. Ils sont invités à l'assemblée générale et ont un droit de vote.

Les bénévoles élisent lors de l'assemblée générale le bénévole pouvant les représenter dans le cercle opérationnel.

##### c. Les adhérents résidents :

Les résidents payent une cotisation annuelle de **20 euros**.

Ils doivent participer à la vie de l'association : par une aide bénévole sur à minima 3 évènements par an, par l'organisation d'évènements, ... Si le résident ne s'implique pas dans l'association, l'association (via le CA) se réserve le droit de ne pas reconduire son contrat de location/bail l'année suivante.

Les résidents valident la charte de l'association se prémunissant des risques de dérives thérapeutiques et dérives sectaires.

Ils sont invités à l'assemblée générale et ont un droit de vote.

##### d. Les membres fondateurs :

Les fondateurs étant déjà engagé financièrement jusqu'en 2027 minimum, ils n'ont pas à payer de cotisation annuelle.

Ils sont invités à l'assemblée générale et ont un droit de vote.

##### e. Les partenaires

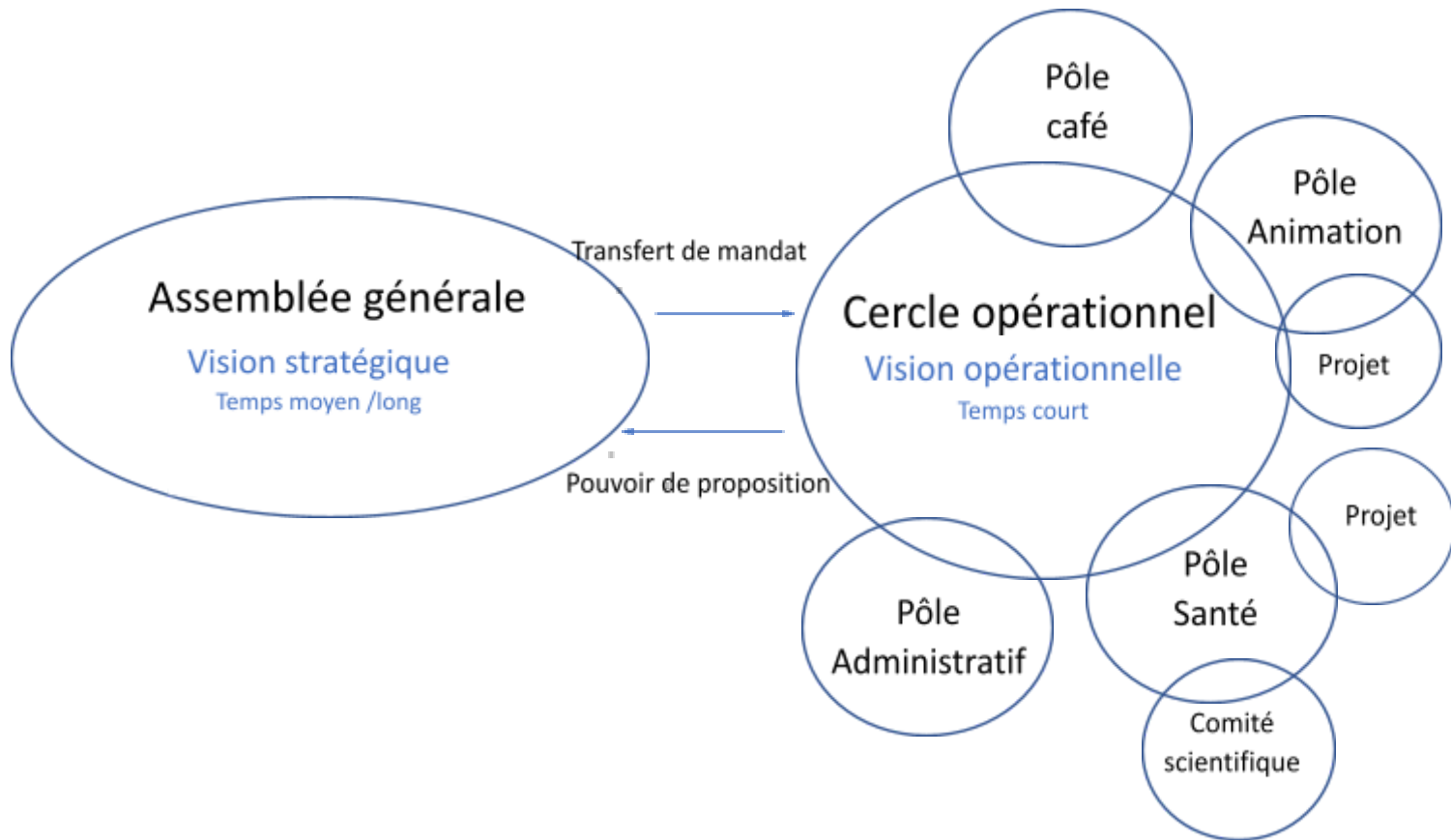
Sont considérés partenaires, toute institution, association, personne morale qui a créé un partenariat avec l'association URFU durant l'année et qui est à jour de sa cotisation (50€).

L'institution, l'association ou la personne morale ne peut être représentée que par une seule personne physique.

Ils sont invités à l'assemblée générale et ont un droit de vote.

### 3.2. Notre organisation :

L'association URFU fonctionne avec une gouvernance partagée selon l'organisation suivante :



### 3.3. Les instances de décision :

#### 3.3.1. Les décisions :

Les décisions sont prises par vote à main levée.

Les votes peuvent être « pour », « contre » ou « abstention ». En cas de vote « abstention », ce dernier n'est pas comptabilisé.

#### 3.3.2. L'assemblée générale :

Quels sujets y sont décidés ? Les décisions stratégiques à long terme

- Validation des comptes de l'année en cours.
- Définition des comptes prévisionnels de chaque pôle
- Orientation stratégique de l'association

Les votes sont valables si et seulement si les quotas suivants sont représentés :

- 4 fondateurs présents ou représentés
- 51% des résidents présents ou représentés

Les décisions prises par l'assemblée générale sont votées à main levée selon la clé de répartition suivante :

55% pour le collège des fondateurs

25% pour le collège des résidents

15% pour le collège des bénévoles  
5% pour le collège des partenaires

L'assemblée générale peut avoir lieu si les quotas suivants sont respectés.

L'assemblée générale transfère le mandat au cercle opérationnel / conseil administratif.

### 3.3.3. Le cercle opérationnel :

Le cercle opérationnel (ou conseil d'administration) se réunit une fois par mois pour prendre les décisions nécessaires pour atteindre les objectifs fixés par l'assemblée générale.

Le cercle opérationnel/conseil administratif comprend :

- les 6 fondateurs
- 1 membre représentatif des bénévoles
- 1 membre représentatif des résidents

Les membres du cercle opérationnel prennent la direction partagée de l'association avec des pouvoirs répartis entre eux.

Les membres représentatifs sont élus lors de l'assemblée générale pour une durée de 1an renouvelable 3 fois.

Les décisions au sein du cercle opérationnel sont votées à main levée selon la clé de répartition suivante :

- 55% pour réparti entre les 6 fondateurs
- 25% pour le représentant des résidents
- 20% pour le représentant des bénévoles

Ce droit de vote n'est valable que si le membre du cercle opérationnel a assisté à minimum 1 réunion dans le trimestre écoulé et si il y a, a minimum, 4 membres du cercle opérationnel pour le vote.

Le cercle opérationnel permet de faire une remontée de l'avancement de chaque pôle et de son suivi budgétaire. Il permet de s'assurer de la cohérence des actions de chaque pôle entre eux.

Quels sujets y sont décidés ? Les décisions opérationnelles : court terme

- Pôle café : les nouveaux produits vendus au sein du café, les changements d'organisation
- Pôle animation : le calendrier et le programme d'animations culturelles
- Pôle santé : l'entrée et la sortie de nouveaux résidents et le programme d'animation « promotion de la santé ».
- Administratif :
  - Il acte des changements d'organisation au sein de chaque pôle. De la répartition de la charge de travail.
  - Il acte la sortie ou l'exclusion d'un adhérent
  - Il se positionne sur les remontées faites par les résidents, les bénévoles et les usagers du lieu
  - Il fait le suivi RH
  - Suivi financier global

Les tâches sont ensuite réparties par projet – dispatché par pôle. Le nombre de pôle et de projet peut évoluer en fonction de la vie et l'organisation de l'association. Seul le comité scientifique est immuable.

#### **3.3.4. Le comité scientifique :**

Le comité scientifique est constitué des médecins généralistes exerçants au sein de la Générale ou membre fondateur.

Le comité scientifique a conscience de la potentielle fragilité du public de La Générale. Son rôle est donc de se prémunir des dérives thérapeutiques.

Son rôle est de valider les interventions dites thérapeutiques au sein de la Générale, que cela soit récurrentes ou ponctuelles.

Pour cela, il s'assure, pour chaque intervention, des critères suivants :

- Respect de la philosophie de la santé intégrative : [Charte de la santé intégrative \(healthunited.care\)](#)
- Respect de la philosophie de la charte d'Ottawa pour la promotion de la santé : [Charte d'Ottawa](#)
- Respect du dénominateur commun scientifique. C'est un gage de confiance et de lucidité pour les utilisateurs quant à la somme des propositions en lien avec la santé que nous recevons. C'est aussi un gage de sérieux et de cohérence de la part de l'intervenant qui cherche à être le plus transparents avec sa pratique. Aussi, nous demandons à chacun un support pédagogique à nous envoyer avec des ressources bibliographiques afin d'appuyer les dires de l'atelier.

Si les éléments présentés ne relèvent que du domaine de l'effet placebo, il sera nécessaire de préserver l'intégrité et la confiance des utilisateurs en les informant de l'état actuel de l'avancée des connaissances.

**3.4. L'organigramme actuel est le suivant :**

Il est revu autant de fois que nécessaire.

Organigramme mis à jour en septembre 2024 :

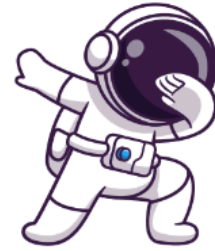
|   | Référent  | Opérationnel(s)   |
|---|---|---|
| Cercle opérationnel ou conseil d'administration | Marco BERARDI<br>Claire FELLOUS<br>Anabelle FORTANE<br>Pierre FREART<br>Thomas GARRAIN<br>Quiterie CAZAUBIEL<br>Laure DUGIMONT<br>Alain LAPARRA | Quiterie CAZAUBIEL  |
| Pôle administratif                              |   |   |
| RH  | Claire FELLOUS  | Cyrille MANIJEAN / Claire FELLOUS   |
| Finances  | Quiterie CAZAUBIEL<br>(Trésorière)  |   |
| Secrétariat                                     | Thomas GARRAIN  |   |
| Communication                                   | Anabelle FORTANE  | site internet / Instagram / Facebook :<br>Anabelle, Quiterie + les salariées<br>LinkedIn : Quiterie CAZAUBIEL |
| Pôle Café                                       | Claire FELLOUS  | Les salariés<br>Les bénévoles   |
| Pôle Projet de soin                             | Pierre FREART   | Pierre FREART   |
| Pôle animation                                  | Claire FELLOUS<br>Alain LAPARRA   | Les salariés<br>Alain LAPARRA   |

## 4. Les règles de vie :

---

### LA PHILOSOPHIE DU LIEU

- On accueille tout le monde : qui veut, vient.
- On vous dit bonjour, comment ça va... et on écoute vraiment la réponse !
- On ne vous juge pas : vous pouvez venir en claquette, t-shirt et short
- On libère la parole, chez nous c'est sans tabou
- On est comme vous : pas de blouse blanche, pas de supériorité
- On ne se fait pas chier pour être avec des gens pas sympa
- On aime rire et apprendre en jouant (Peter pan de la santé)
- On attend sa consultation autour d'un café



---

### VOTRE UNIVERS EN MOTS



### LA COMMUNICATION

- Pas de bullshit type bienveillance, gratitude, célébration, bien-être
- Pas trop de commercial : on ne crache pas du business, on ne vend pas de rêve
- Pas d'effet de mode, on ne suit pas les tendances
- Pas de discours moralisateur
- Pas de "tu" intrusif

La Générale n'est pas un lieu ouvert à tous les comportements, il est simplement ouvert à toutes les personnes qui respectent les règles de vie du lieu.

La Générale est un lieu de vie qui héberge des professionnels, des bénévoles et des adhérents (utilisateurs/consommateurs) qui partagent des valeurs communes. Mais dans les faits, qu'est-ce que ça veut dire ?

Nous avons essayé de traduire cela simplement.

Et ça commence par quelques règles.

#### 4.1. Les règles, dites "LA BASE" :

Nous sommes un lieu de vie inclusif. Tout le monde à sa place dans cet endroit. Concrètement :

- Les propos qualifiés de "-phobes" ne sont pas admis dans ce lieu et entraîneront l'exclusion de l'association et du lieu.
- Je respecte les accès dédiés aux personnes à mobilité réduite (parking, toilettes)

Je respecte le mode de fonctionnement du lieu : Nous sommes également un lieu de travail : l'accès aux différents espaces se fait sur invitation pour ne pas déranger un atelier ou une consultation en cours.

Nous sommes un lieu de santé, donc le niveau sonore doit rester acceptable : concrètement :

- tu es responsable de l'ambiance musicale : le DJ qui sommeille en toi, doit rester au lit. Je veille à ne pas déranger les différents espaces
- tu dois enchaîner les coups de fils, demande s'il y a un espace disponible pour les passer sans déranger personne.
- tu dois faire une visio : le casque s'impose et clairement le café n'est pas l'endroit approprié.

Enfin, Urfile, Urfils n'oublie pas si un comportement/une situation te dérange, on prend son courage à deux mains et ON EN PARLE !). Ne ruminez pas dans votre coin jusqu'à l'explosion nerveuse. Exemple : J'en ai marre de la musique aujourd'hui : je le fais savoir au permanent du jour.

La Générale décline toute responsabilité en cas de vol. Chacun est garant de la mise en sécurité de ses affaires.

#### **4.2. Le supplément selon les différents espaces :**

##### **Le café**

Les salariés et l'équipe de bénévoles de l'association URFU sont là pour répondre au mieux à toutes tes questions. Mais n'oublie pas, l'esclavage a été aboli. Respectons cette avancée des droits humains.

Résident : Travailler oui, mais dans le plaisir. Concrètement : chaque résident a droit à une boisson chaude lors de sa demi-journée de travail.

Bénévoles :

Bénévole oui, mais dans le plaisir. Concrètement : chaque bénévole a droit à une boisson lors de son service. Si son service a lieu pendant un évènement le soir (hors conférence du jeudi), un repas est prévu pour le bénévole.

Le bénévole s'inscrit sur le planning. Si tu n'es pas inscrit, tu ne passes pas derrière le comptoir même si tu sais faire. On respecte son créneau.

La clôture de la caisse est à la charge des salariés ou membres du CA.

##### **Les salles polyvalentes**

Les salles polyvalentes sont par définition polyvalentes donc merci de ranger chaises, tables, tapis ou autres.

##### **La salle d'attente**

Par définition, on y retrouve des personnes malades. Donc ce n'est pas la fête à la saucisse : on respecte le calme nécessaire aux personnes souffrantes.

##### **Le patio**

Il ne s'agit en aucun cas d'un espace fumeur alors OUBLIE ! Un cendrier est à disposition dehors. Nous pouvons également de conseiller des professionnels pour arrêter la cigarette et fumer la vie à la place.

##### **Un espace de travail**

Je viens travailler à La Générale :

-J'ai accès à un espace de travail qui m'est propre et qui est propre alors je fais de mon mieux pour le ranger pour le copain suivant

-Ton bureau c'est comme à la maison quand on a fini de travailler on éteint les lumières et le chauffage

-Si tu souhaites occuper un autre espace qui n'était pas prévu alors là, on ne s'inquiète pas on trouve toujours des solutions ! On se rapproche du responsable du jour afin qu'il/elle/iel puisse répondre au mieux à ta demande !

-Tu as quelque chose qui ne fonctionne pas, pas de soucis là aussi ! Le tout c'est d'en parler et de ne pas ronger son frein de son côté ! La solution on peut la trouver ensemble !

### La mezzanine

La mezzanine est un espace réservé aux salariés de l'association, aux résidents et aux bénévoles.

Cet espace a plusieurs fonctions : repos, repas, réunion, bureau. Donc si quelqu'un est déjà présent sur la mezzanine, merci de t'assurer que ton activité ne le dérangera pas. Se soucier des autres, c'est se soucier de soi (et paix sur Terre).

Un frigidaire est disponible pour que tu puisses ramener tes bons petits plats. Merci d'y inscrire ton nom pour éviter que des crèves la dalle te pique tout (nous ne sommes, certes, que attentionnés, mais on ne sait jamais quand on a faim il y a plus de potes). Tu te charges de l'arrivée du plat, mais aussi de son départ.

Et autre BASE et pas des moindres ! Le ménage à l'étage, c'est l'affaire de tous (rangement, poussières, poubelles, aspi...) !! Inscris-toi pour la semaine de ménage de ton choix. On n'impose rien, mais on compte sur toi pour ne pas laisser toujours les mêmes s'en occuper ! Et oui, je sais, c'est CHIANT !!! Mais c'est comme ça !

Et, évidemment, même si tu n'es pas la personne en charge de faire le ménage, soit réglo et nettoie tes déchets.

### La terrasse

Je participe à une animation en soirée : je veille à ne pas déranger la tranquillité des voisins. La zone est tranquille, sachons y vivre en harmonie.

### Les toilettes

Il est bien évident que les toilettes (et la douche) on aime bien quand c'est propre alors pense aux suivants et clean après ton passage !

### Les internets

NON, je ne peux pas télécharger illégalement via le wifi de la Générale, car Hadopi veille.

Mais s'il y a des règles, il y a aussi des possibles.

#### **4.3. Le monde des possibles :**

Ne te sens jamais à l'écart. Ce lieu, c'est aussi le tien.

J'ai un truc à proposer à la communauté : projet pro (culture, animations, un atelier, des activités diverses et variées) ou objet perso je le mets dans la boîte à idée ou je l'envoie à l'adresse : [animations.urfu@gmail.com](mailto:animations.urfu@gmail.com)

Je souhaite proposer une activité en lien avec la santé alors là on prend un autre canal et on opte plutôt pour l'adresse : [contact@urfu.fr](mailto:contact@urfu.fr)

Tu trouveras toujours une tache qui te correspond, le tout c'est d'exprimer tes envies, tes passions, tes projets ! Ce n'est pas beau ça !!?? Fonce et dit nous tout !

## 5. L'identité graphique

### L'IDENTITÉ GRAPHIQUE



Inspiration Aztèque  
Naturel, douceur et ouverture  
On peut extraire chaque petit symbole qui a sa propre  
signification.  
(œil: préventif, main: social, plante: écologie etc)



#aab8a7



#a44c1c



#ffe795



#fff5e9



#ffd966



#fe8103

Si La Générale était :

LA CONSTELLATION DU PORTRAIT CHINOIS



Un véhicule

**Vélo**

Simplicité, utilité

**Fusée**

Aller ailleurs vers l'inconnu

**Van**

Maison roulante  
décontracté  
faire ce qu'on veut  
en dehors de la société

**Combi un peu pété**

Sympathique  
Si ça tombe en panne, les gens  
viennent t'aider

**Soucoupe volante**

Novateur, en route vers le futur,  
ovni de la santé

**Sous-marin**

Exploration, innovation,  
toucher le fond pour  
remonter à la surface



Un sport

**Volley**

Sport collectif où l'on ne peut  
pas faire la différence seul.  
L'investissement de chacun mène  
à la victoire. L'émotionnel de  
l'individu est très impactant  
sur le groupe, dans un sens  
comme dans l'autre

**Décathlon**

Activités multiples  
Côté familial



Un livre

**La vie devant soi**

**Romain Gary**  
Sujet grave traité  
avec un regard enfantin,  
une vision innocente



Un instrument de musique

**Chef d'orchestre**

Réunir, guider  
jouer ensemble

**Guitare**

Instrument le plus  
démocratique, rassemble  
autour du feu

**Piano**

Inspirant, léger,  
harmonie, douceur,  
variation d'intensité

**Harpe**

Plusieurs cordes  
à son "harpe"



Une chanson

**Le tourbillon de la vie**  
Entrainant

**Y'a le printemps qui chante**  
On se sent à la maison

**Viens boire un p'tit coup  
à la maison**  
Beauf, attachant,  
relou mais sympa,  
il y a plein de truc chez nous

**Home, let me come home**  
On est comme chez nous

**Line of fire**  
Il faut savoir faire un pas de  
côté dans les moments difficiles  
pour voir la beauté

**Place des grands hommes**  
On se donne rdv dans 10 ans  
pour voir l'évolution

**Hakuna matata**  
Bon enfant, chill, bonne humeur,  
référence commune

**La radio**  
Pouvoir changer en fonction du  
moment et de l'humeur



Un film

**Retour vers le futur**  
Scientifique, c'est ça qu'il  
faut faire

**Forest Gump**  
Savoir parler de sujet grave  
avec une vision naïve de la vie,  
accomplir ce qu'on veut

**Le grand bain**  
Personne n'y croit au début et  
tout le monde est ébahit par ce  
qu'ils font

**Little miss sunshine**  
Une famille dysfonctionnelle qui  
part en road trip pour un projet  
foireux. Tout le monde se révèle  
à travers le voyage, une  
aventure marrante et positive.

**Les Bronzés**  
Sympathique, collectif,  
entraide, légèreté,  
on se marre



Un animal

**Chien**  
Joueur, affectueux,  
dynamique, fidèle

**Louve**  
Accueillante,  
Nourricière

**Labrador**  
Joueur, rassurant,  
câlin

**Abeille**  
Butine partout,  
ruche, liberté

**Koala**  
Doux, nature, câlin

**Pieuvre**  
Plein de bras,  
empathique, gentille

**Lion**  
Roi de la jungle,  
rassembleur et beau